



# COMPTE ADMINISTRATIF 2024

## CRECHE MULTI ACCUEIL

# CA 2024 - CRECHE MULTI ACCUEIL

## ✚ LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	Budget	Réalisé	Taux de réalisation
Services généraux	17 200 €	16 313 €	95 %
Matériels pédagogiques et activités	5 300 €	3 758 €	71 %
Couches	5 000 €	3 395 €	68 %
Alimentation	36 000 €	32 425 €	90 %
Charges de structure	17 000 €	12 288 €	72 %
Charges de personnel	840 000 €	778 720 €	93 %
Dépenses d'ordre	3 000 €	1 594 €	53 %
Dotation pour irrécouvrabilité	1 300 €	70 €	5 %
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>924 800 €</b>	<b>848 563 €</b>	<b>92 %</b>

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 848 563 € en 2024 et sont réalisées à 92 %.

Les dépenses de fonctionnement sont globalement stables par rapport à 2023, avec une variation contenue à +0,6 %, ce qui confirme la volonté de la collectivité de maîtriser les coûts tout en maintenant la qualité de l'accueil et de l'accompagnement

Dans une structure d'accueil petite enfance, les **dépenses de personnel** constituent la part prépondérante du budget, représentant 91,7 % des dépenses de fonctionnement. Elles sont légèrement en baisse par rapport à 2023 (-5 898 €).

Les **dépenses de structure** qui enregistrent principalement les dépenses d'énergie sont stables par rapport à 2023.

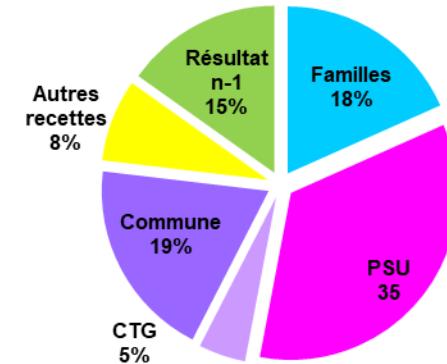
Les autres charges liées à l'alimentation (+17%) et à la fourniture de couches (+ 12%) sont fonction de la fréquentation mais aussi de l'augmentation de la hausse des coûts, particulièrement pour l'alimentation.

Les **matériels pédagogiques** enregistrent les dépenses liées aux activités et animations. Ces crédits ont permis de soutenir des activités d'éveil variées et adaptées.

Enfin, les **services généraux**, qui recouvrent les frais de fonctionnement (assurances, formations, vêtements de travail, frais bancaires, etc.), affichent une légère augmentation de 2 739 €. Cette progression reste mesurée et traduit une volonté d'accompagner les professionnels dans l'amélioration continue de leur cadre de travail et de leurs pratiques.

## LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	Budget	Réalisé	Taux de réalisation
Familles	170 000 €	161 123 €	95%
PSU - CAF et MSA	370 000 €	304 900 €	82%
CEJ / CTG	55 000 €	40 034 €	73%
Commune	170 000 €	170 000 €	100%
Autres recettes	25 151 €	70 049 €	279%
Résultat n-1	133 349 €	133 349 €	100%
<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>923 500 €</b>	<b>879 455 €</b>	<b>95%</b>



Les recettes de fonctionnement représentent 879 455 € et sont réalisées à hauteur de 95%.

L'activité de l'exercice 2024 se décompose comme suit :

- la halte garderie : 29 heures
- le multi accueil : 76 163,44 heures dont 43 666,30 heures en collectif (48 103h en 2023) et 32 497,14 heures en familial (40 940h en 2023)

Soit une activité totale en baisse de 14% avec 76 192,44 heures (89 046 heures en 2023). Une diminution conjoncturelle qui s'explique par plusieurs facteurs :



Pour l'accueil familial :

- Deux assistantes maternelles en moins par rapport à 2023 (l'une sur toute l'année 2024, l'autre de juin à septembre)
- Un agrément en moins pour une assistante maternelle

Pour l'accueil collectif :

- Des départs anticipés et des contrats modifiés revus à la baisse par les familles
- Davantage de contrats variables en juillet et août 2024 et une semaine de fermeture supplémentaire l'été.

La participation des familles de **161 123 €** représente 22 % des recettes du budget global. Au total c'est 85 enfants qui ont été accueillis dans la structure en 2024 (96 en 2023).

La **prestation de service** versée par la CAF (PSU) s'élève à **304 900 €** sur l'exercice 2024, soit une baisse apparente de **28 %** par rapport à 2023.

Cette diminution est principalement liée à la baisse du volume horaire facturé.

La dotation issue de la **Convention Territoriale Globale** (CTG) enregistrée cette année atteint **40 034 €**, en recul de **46,5 %** par rapport à l'année précédente.

Cependant, ces données doivent être relativisées, car elles ne prennent pas en compte le solde des participations PSU et CTG au titre de 2024, versé par la CAF en mai 2025, pour un montant de 88 110,10 €. Ce versement tardif, bien qu'attribuable à l'activité de 2024, a été comptabilisé sur l'exercice 2025, conformément aux règles budgétaires en vigueur.

Contrairement aux années précédentes, aucune écriture d'ajustement n'a été passée en fin d'exercice pour rattacher ces recettes à l'année 2024. Ainsi, le résultat 2024 de la crèche est mécaniquement minoré de ce montant, alors même qu'il reflète une réalité financière plus favorable.

Les **autres recettes** s'élèvent à **70 049€** et sont principalement constituées des indemnités perçues par les assurances statutaires et la CPAM en fonction du personnel absent.

Enfin, la subvention d'équilibre de la commune représente 23 % de la totalité des recettes.

	2020	2021	2022	2023	2024
Subvention commune	125 000 €	100 000 €	200 000 €	140 000 €	170 000 €

## LES INVESTISSEMENTS

	Budget	Réalisé
<b>Matériels</b>	6 364,95 €	3 709,77 €
<b>DEPENSES</b>	<b>6 364,95 €</b>	<b>3 709,77 €</b>
Excédent N-1	3 264,95 €	3 264,95 €
Opérations ordre	3 000,00 €	1 594,15 €
FCTVA	100,00 €	87,97 €
<b>RECETTES</b>	<b>6 364,95 €</b>	<b>4 947,07 €</b>

Concernant les dépenses d'investissement, il s'agit des achats de matériel de puériculture et d'équipement pour la structure (fontaine à eau, une poussette et accessoires, 2 machines à laver).

Les recettes sont principalement constituées des excédents de l'année 2023 à hauteur de 3 265€.

## LE RESULTAT

### 1. SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	-3 709,77€
RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	1 682,12€
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-2 027,65€</b>
<i>EXCEDENT REPORTÉ (2023)</i>	<i>3 264,95€</i>
<b>EXCEDENT DE FINANCEMENT</b>	<b>1237,30€</b>

### Affectation :

- L'excédent d'investissement de **1 237,30 €** est affecté en recettes d'investissement au BP 2025.
- L'excédent de fonctionnement de **30 892,14 €** est affecté en recettes de fonctionnement au BP 2025.

### 2. SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	848 563,10€
RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	746 106,40€
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-102 456,70€</b>
<i>EXCEDENT REPORTÉ (2023)</i>	<i>133 348,84€</i>
<b>RESULTAT DISPONIBLE</b>	<b>30 892,14€</b>